

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### La Commission :

#### Présidence

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

#### Vice-présidences

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges – Notre-dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

#### Membres

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

M. Jocelyn Pauzé  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 27 février 2020

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE197976002

**Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux de conduites d'eau principales et secondaires, d'égout et de voirie dans les rues Saint-Urbain, Clark, Legendre Ouest, boul. Saint-Laurent et rue de Port-Royal Ouest, entre les rues de Liège Ouest et Prieur Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 56 376 000 \$, taxes incluses (contrat : 48 600 000,00 \$; contingences : 4 860 000,00 \$; incidences : 2 916 000,00 \$) - Appel d'offres public no 10247 - 3 soumissionnaires.**

---

Karine Boivin Roy  
Présidente

---

Linda Lajeunesse  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE197976002

*Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux de conduites d'eau principales et secondaires, d'égout et de voirie dans les rues Saint-Urbain, Clark, Legendre Ouest, boul. Saint-Laurent et rue de Port-Royal Ouest, entre les rues de Liège Ouest et Prieur Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 56 376 000 \$, taxes incluses (contrat : 48 600 000,00 \$; contingences : 4 860 000,00 \$; incidences : 2 916 000,00 \$) - Appel d'offres public no 10247 - 3 soumissionnaires.*

À sa séance du 5 février 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 12 février dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos. Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'eau ont pu présenter les différentes étapes franchies dans ce dossier, et ce, en plus de répondre à toutes les questions des commissaires.

La Commission souligne l'excellent travail de préparation des ressources du Service de l'eau qui ont su apporter toutes les réponses aux nombreuses questions des commissaires, notamment en ce qui a trait aux différents addendas et aux travaux visés, dont le remplacement d'une conduite principale en-dessous de l'autoroute Métropolitaine. Les explications fournies ont été plus que satisfaisantes. En outre, les commissaires tiennent à saluer le processus de concertation mené en amont de la production du devis de l'appel d'offres auprès des deux arrondissements concernés. Ceci est un excellent exemple de partenariat intégré. Finalement, la Commission note, avec satisfaction, la pénalité systématique de 0,1% quotidiennement applicable et apprécie l'absence de prime de performance en l'absence d'enjeux municipaux relativement à l'échéance de réalisation.

Néanmoins, la Commission demande à ce que des précisions relatives à la portion imputable au budget de l'agglomération, après subvention, soient apportées au sommaire décisionnel.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE197976002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**